



SARL au capital de 50 000 € - 442 648 002 RUE Taxe  
 Caisse Participante n° CCP 2001 000 000 000 125  
 délivrée le 17/07/2013 par la CCI de Paris et des Hauts-de-Seine  
 TRANSPORTATION INVESTISSEMENT & COMMERCE  
 16 Avenue de la Mairie - 92 000 GENnevilliers - FRANCE  
 Garantie Financière : 110 000 € - GIC Investors Europe LTD LTD  
 Caisse d'Epargne - Taux A - 14% appliquée du Capital illégal - 0,5% TAIE CORRECTE

## OFFRE D'ACHAT

Les sousignés : Laure Mournet et Florian Guilly

Demeurants :

Reconnait(issent) avoir visité le 17 juil. à 10h30 par l'intermédiaire de l'agence immobilière ABAFFIM, le bien Mandat N° 25775 ci-après désigné :

Propriété de deux maisons situées lieu-dit « Aux Paribets » 32300 Pontan-Soulzans  
 Parcelles 000C 440, 441, 442, 443, 87 et 529, total de 3508 m<sup>2</sup>.

Le(s) sousigné(s) a(ont) pu visiter le bien objet de la présente offre autant de fois qu'il(s)  
 l'a(ont) souhaité avant de faire la présente offre d'achat. Il(s) a(ont) obtenu les réponses  
 aux questions qu'il(s) a(ont) soulevées et a(ont) même pu visiter avec une ou plusieurs  
 entreprises de leur choix pour procéder à l'évaluation des travaux ou aménagements  
 éventuellement envisagés.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions  
 suivantes :

Prix net vendre : 100.000 € - Cent mille euros

Générales d'agence : 11.000 €

Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur: 111.000 €  
 (en lettres : Cent onze mille euros )

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 0 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de 111.000,- €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour,  
 cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de  
 notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul  
 et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

Offre acceptée le 24 Juin 2013  
 Mme ENTEN Jeille

Offre acceptée le 24 Juin 2013  
 Mme L'EFAT Solange

Signataire(s) :

Laure Mournet

Florian Guilly

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : ABAPIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur dans ce même délai de 10 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Tarbes, le 19/06/2023

L'acquéreur,  
(Offre d'achat soumise  
aux présentes conditions)

Florian Mourret

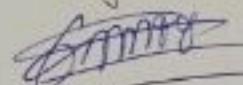
Florian Mourret

(1) Condition suspensive :

Pour ABAPIM  
Le négociateur,

Le vendeur,  
(Acceptation de l'offre  
aux présentes conditions)

Mme ENFON Iselle



Mme LEYGUE Solange

Réception et acceptation des diagnostics/ Obtention d'un prêt ( banque déjà vue)